

François Mitterrand, De l'Allemagne. De la France

Légende: Dans ses Mémoires, François Mitterrand, ancien président de la République française, décrit la mise en place en 1990 de la conférence "2 + 4", qui réunit les deux Allemagnes et les quatre puissances alliées signataires en 1945 des accords de Postdam, afin de résoudre le problème international de la réunification allemande.

Source: MITTERRAND, François. De l'Allemagne. De la France. Paris: Odile Jacob, 1996. 247 p. ISBN 2-7381-0403-7.

Copyright: (c) Odile Jacob, 1991

URL: http://www.cvce.eu/obj/francois_mitterrand_de_l_allemande_de_la_france-fr-2d60e5b7-ce65-49e1-9bbb-1eca80125915.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

François Mitterrand, *De l'Allemagne. De la France*

[...]

Dans les premiers jours de 1990, j'avais demandé à Roland Dumas d'organiser une réflexion commune entre l'Elysée et le Quai d'Orsay afin de déterminer la méthode à suivre sur les questions posées par l'unité allemande, devenue imminente. Ce groupe avait conclu qu'il était urgent d'interroger les dirigeants ouest-allemands sur leurs intentions, sans attendre les élections du 18 mars, estimant qu'il y aurait plus d'inconvénients à ne rien faire avant cette date qu'à parler clair dès maintenant. Une négociation immédiate s'imposait. Roland Dumas m'avait adressé une note où il était dit «qu'une telle discussion ou négociation ne pouvait pas être réclamée publiquement par la France sans provoquer l'indignation de l'opinion allemande et une flambée de nationalisme qui rendrait la suite encore plus difficile, et qu'il en irait différemment si un responsable allemand tendait une perche aux quatre». Ayant appris par James Baker, le secrétaire d'État américain, que ce dernier partageait ces vues, il avait sondé Hans-Dietrich Genscher pour savoir si ce dernier était prêt, dans l'intérêt de l'Europe, à défendre l'idée d'une discussion entre l'Allemagne et les quatre puissances de tutelle. La France et ses trois partenaires saisiraient alors la balle au bond et proposeraient un calendrier. Genscher répondit favorablement à l'invite et, le 10 février, de Moscou, où il venait de rencontrer Mikhaïl Gorbatchev, émit le souhait «qu'une conférence réunît les quatre puissances, la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Union soviétique avec les gouvernements des deux Allemagnes sur le problème de l'unification», ajoutant «que cette conférence précéderait la tenue du sommet de la CSCE, ce qui donnerait un cadre paneuropéen au processus de réunification allemande». Hans-Dietrich Genscher, ce faisant, pensait plus au sort de l'OTAN qu'à la frontière polonaise. Une partie de l'opinion allemande, en effet, militait pour que l'Allemagne une fois réunifiée se retrouvât libre de ses orientations politiques et militaires. D'autres plaidaient pour qu'elle entrât en bloc dans l'OTAN, les limites de l'Alliance atlantique reportées jusqu'à la ligne Oder-Neisse. Genscher suggéra une troisième solution: les troupes soviétiques évacueraient la République démocratique; celle-ci quitterait le pacte de Varsovie; l'Allemagne unie resterait membre de l'OTAN mais, au sein de cette Allemagne, le territoire de l'ancienne République démocratique serait démilitarisé de façon que le dispositif de l'OTAN restât éloigné des frontières soviétiques. Au demeurant, la convocation d'une réunion des 4 + 2 répondait aux vœux de Mikhaïl Gorbatchev qui m'avait écrit, le 2 février: «J'estime qu'il est dans nos intérêts communs de suivre ensemble, avec toute l'attention requise, l'évolution des affaires germano-allemandes pour éviter les secousses qui affecteraient inévitablement l'Europe.» Un message de M. Chevornadzé à Roland Dumas, trois semaines auparavant, avait déjà laissé entendre que Moscou désirait aborder, au-delà du statut de Berlin, «la totalité du problème allemand».

Il n'y avait plus de raisons d'attendre. À Ottawa, où se tenait la Conférence des trente-cinq sur un projet d'inspection aérienne dénommé «Ciel ouvert», un communiqué des six ministres des Affaires étrangères directement intéressés annonça que «les différents aspects externes de la réalisation de l'unité allemande, y compris les questions de sécurité des États voisins, seraient examinés au cours de réunions qui auraient lieu prochainement». Ainsi commencèrent les conférences 4 + 2 («2 + 4» corrigèrent aussitôt les Allemands), la première à Bonn, le 5 mai, la deuxième à Berlin-Est, le 22 juin, la troisième à Paris, le 17 juillet, pour aboutir à la signature, le 12 septembre à Moscou, d'un traité «portant règlement définitif concernant l'Allemagne».

Helmut Kohl, qui ne voulait ni d'une conférence, ni d'un traité, ni de la présence polonaise réclamée par les dirigeants de Varsovie, ne céda qu'à regret. Mais il continua d'afficher une extrême susceptibilité craignant que les alliés ne se substituent au libre arbitre allemand. L'équilibre européen risquait d'être fortement secoué par l'unification, et je savais qu'Helmut Kohl en avait conscience. Il fallait donc distinguer les deux négociations tout en les menant de front. Une interview donnée le 14 février à huit quotidiens régionaux français me fournit l'occasion de le dire: «De la simple communauté contractuelle à l'absorption de la République démocratique par la République fédérale en passant par la Confédération ou la Fédération, les hypothèses sont multiples. Qui ne comprendrait les aspirations à l'unité de ce peuple si longtemps divisé? Français, j'ai pris part aux combats de la Résistance quand la France était occupée et divisée par la force allemande. Il serait injuste de tenir les générations actuelles pour responsables d'un passé vieux d'un demi-siècle. D'autant plus que, réconciliés, Français et Allemands ont bâti depuis cette époque une solide amitié.

Que les Allemands sachent bien que je forme, comme la majorité des Français, des vœux fraternels pour que s'accomplisse heureusement leur destin. Mais l'unification, quelle que soit la forme qu'elle prendra, entraînera des conséquences auxquelles la France est directement intéressée: le contenu du règlement de paix, la fixation des frontières, l'intégration dans la Communauté, le stationnement des forces armées, l'état des alliances. Mon devoir est de veiller à la sécurité et aux intérêts fondamentaux de la France.» C'est sous cet angle et inspirée par ces principes que notre diplomatie aborda la Conférence des six.

[...]